
Hommage patriotique de vers qui seront chantés dans le temple de la Raison de Verdun-sur-Meuse, transmis par le citoyen Perrin, directeur des Postes à Verdun, en annexe de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Hommage patriotique de vers qui seront chantés dans le temple de la Raison de Verdun-sur-Meuse, transmis par le citoyen Perrin, directeur des Postes à Verdun, en annexe de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 454-455;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34977_t1_0454_0000_9

Fichier pdf généré le 15/05/2023

PIÈCES ANNEXES

I

[La cⁿ Larpin à la Conv. Honfleur, s.d.] (1)

« Citoyens,

La protesion que la nassion francese acorde au talans me deside a madresser a toi pour une plasse dans une ecole primer, aiant cultivée le dessain de pui mon enfance, joffre mes faible talans a la nassion netant pas dun cece a la servir autrement; mes meurs sont tel que le demande cette respectable asanblé, étant née au milieu d'un peuple sans fanatismes et qui chéri la liberté. Mon aje est 20 anné. Enfin, citoyens, si tu veubien me proteger, jatanderai une reponse qui desidera de mon sort, nétant point fortuné.

Je suis tout a tes ordre et avec les santiment et reconnoissance elvétique.»

Veuve LARPIN.

Renvoyé au comité d'instruction publique par celui des pétitions (2).

II

ANNEXE AU N° 8

[Le Conseil gⁿ, le C. de surveillance, la Sté popul. de Conches, au C. révol. de la sectⁿ de la Montagne, à Paris. S.d.] (3)

Citoyens,

Nous sommes informés que par mesure de sûreté générale, vous avez fait mettre en arrestation deux membres de la société populaire de notre commune. Il faut, Citoyens, et nous n'en doutons pas, que la malveillance ait répandu un venin bien amer sur leur conduite pour vous avoir déterminés à vous assurer d'eux puisque le citoyen Raymond, à la vérité, jadis prêtre, mais qui ayant reconnu son erreur, s'est déprêtrisé et ses lettres brûlées au sein de la société populaire le primidi de frimaire dernier; que depuis, le citoyen Turreau, général de l'armée de l'Ouest, ayant dénoncé à notre département et au comité de salut public de la Convention notre ancienne municipalité, pourrie d'aristocrates, ensuite le petit nombre de patriotes réunis en société populaire ayant pareillement dénoncé cette coupable municipalité, tant aux représentants du peuple dans les départements de la Seine-Inférieure et circonvoisins, qu'au comité de salut public de la Convention. Un bon jour est arrivé. Les représentants du peuple sont venus à Conches, ils ont jugé la municipalité, ils l'ont cassée, fait mettre en arrestation et transférer à Paris. Ledit Raymond a été par eux, nommé président du comité de surveillance de notre commune et envoyé par notre société populaire, porter à la Convention natio-

(1) F^{17A} 1009^{Ab}13, pl. 1, p. 1904. Reçue le 8 pluv. II.

(2) Mention marginale datée du 19 pluv. et signée Jay.

(3) F⁷ 4616, doss. Bretignères.

nale les offrandes civiques de nos concitoyens, et c'est dans ce moment qu'on s'assure de sa personne.

Le citoyen Bretignères, accusé devant vous, citoyens, d'être ci-devant noble. S'il l'a été, il ne l'était que par une charge de payeur d'une chambre de ci-devant Cour des Comptes, achetée par son grand père. Mais au demeurant, Citoyens, c'est le seul qui, dans notre société soit atteint d'une nuance d'ex-noble; il y a plus de 15 jours que nous nous sommes défaits de quatre prêtres qui ne se convertissaient point; et s'il été admis même instituteur d'une société populaire formée sous les auspices de deux envoyés d'assemblée primaire, certes, Citoyens, c'est que s'il est né noble, il ne s'en souvenait plus. Oui, nous ne craignons pas de le répéter: c'est qu'il avait renoncé à voir ses parents aristocrates, et qu'en sa qualité de commandant en chef de notre garde nationale, il a fait exécuter avec célérité et révolutionnairement les ordres qui lui ont été donnés. Dernièrement, Citoyens, sur les ordres des représentants du peuple, il a mis lui-même quelques-uns de ses parents en arrestation, et vous savez qu'il pouvait transmettre les ordres à d'autres officiers. Mais non, il le fit lui-même, et sa conduite lui mérita l'approbation des représentants du peuple.

Vous vous êtes informés, Citoyens, si nous étions affiliés à la société populaire des Jacobins. Si nous ne le sommes pas, il n'en est pas moins vrai que huit jours après notre formation, nous avons écrit à ladite société pour lui demander son affiliation, et qu'elle nous a répondu qu'avant de l'obtenir il fallait nous affilier à deux sociétés affiliées à elle: et c'est ce dont nous nous occupons à présent, Verneuil nous a même répondu qu'il s'affiliait avec nous.

D'après cet exposé, Citoyens, nous osons croire que vous ne tarderez pas à reconnaître qu'on a surpris votre conscience et que vous ne balancerez pas à renvoyer à leur poste deux citoyens qui y sont très nécessaires pour continuer les mesures révolutionnaires qui sont au grand ordre du jour chez nous.

Le Conseil général de la commune de Conches,
[suivent 15 signatures]

Les membres du Comité de surveillance,
[suivent 9 signatures]

Les membres de la société populaire
des Amis de la Montagne,
ROSSY (vice-présid.), COLLET (secrét.),
NULLET (secrét.).

III

[Le cⁿ Prairial Perrin, directeur des Postes à Verdun, à la Conv.; s.d.] (1)

Pièces de vers qui seront chantées le 1^{er} décadé de pluviôse dans le Temple de la Raison de Verdun-sur-Meuse, le jour de son inauguration.

LES CHARMES DE L'ÉGALITÉ (stances)

O toi qui brilles sans parure,
Charmante égalité, fille de la nature,
Aimable mère du bonheur,
Que dans ces lieux ton empire enchanteur

(1) F^{17A} 1009^B, pl. 1, p. 2001.

Répande une volupté pure.
Quand sous tes lois la vanité murmure ;
Loin de ses trompeuses grandeurs
Tu nous fais goûter des faveurs
Dont l'âge d'or fut la peinture.

O toi qui brilles etc...
Sur le sol riant de la France
Où ton culte sacré vient de prendre naissance
Unie avec la Liberté,
Tu vas au sein de la félicité,

Verser la paix et l'abondance.
Les Français conduits par la reconnaissance,
Viendront aux pieds de tes autels,
Au milieu des jeux solennels,
Célébrer leur indépendance.
Sur le sol etc...

Bientôt maîtresses de la terre,
La douce égalité, la liberté guerrière,
De l'homme briseront les fers.
Bientôt la nuit qui couvre l'univers
Rendra le monde à la lumière.

O Dées, la France est la première
Qui connut, et soutint vos droits.
Fixez donc à jamais vos lois
Sur cette terre hospitalière.
Bientôt maîtresses etc...

Sublime amour de la Patrie
Toi, dont la flamme pure anime et vivifie
Les cœurs nés pour la Liberté;
C'est aux attraits de cette égalité
Que tu dois ta force et ta vie.

Ah! la nature est par elle embellie
L'homme ne connaît plus ses maux
Lorsqu'au milieu de ses égaux
Il sert une idole chérie.
Sublime amour etc...

SUR LA RAISON (*stances*)

L'homme aux jours de sa naissance,
Végétait sans connaissance.
Prométhée, au sein des Cieux,
Dérobe une flamme pure;
L'olympé irrité murmure
Et l'homme est semblable aux Dieux.

Mais trop fier de son génie,
Par les traits de la folie
Hélas l'homme fut atteint :
Son bonheur ne fut qu'un songe :
Par le souffle du mensonge
Son flambeau fut presqu'éteint.

Raison, lumière divine,
De ta sublime origine
Tu reprends ta majesté;
Et bientôt la nuit profonde
Qui longtemps couvrit le monde
Va céder à ta clarté.

Fuyez, stupide croyance
D'un Dieu plein d'intolérance,
D'un Dieu trompeur et méchant.
Emportez dans votre fuite
Les Ymans, race maudite
Et leur culte avilissant !

Fuyez, terreur mensongère
D'un Ténare imaginaire
Créé pour nous abuser.
Fuyez, ténébreux mystère;
La Raison qui nous éclaire
Apprend à vous mépriser.

Fuyez despotisme impie,
Vous que l'enfer en furie
Ne pourrait rivaliser.
Tombez, honteux diadèmes
Que le prêtre en ses blasphêmes,
Osa bien diviniser.

Au lieu de tant de chimères
Qui jadis berçaient nos pères,
Et les rendaient malheureux,
La bonne et simple nature,
Sous sa loi sublime et pure
Gouvernera nos neveux.

Le crime, au fond de son âme
Trouvera la vive flâme
Vengeresse des forfaits;
Et l'amour de son semblable
Sera pour l'homme équitable
Le prix de tous ses bienfaits.

Enfin la divine essence
Ne reçoit plus de la France
D'encens, de vœux superflus.
Elle n'est point adorée,
Mais elle est mieux honorée
Par le culte des vertus.

Raison, déesse du sage,
Tu nous conduits sans naufrage
Au port de la Liberté :
Achève un si beau prodige,
Et que ton vol nous dirige
Jusqu'à la félicité.

Renvoyé au comité d'instruction publique (1).

IV

Un anonyme à la Conv., s.l.n.d.] (2)

« Pour ne pas être réputé et traité comme émigré, la loi du 8 avril 1792 exige que tout citoyen justifie sa résidence dans le territoire de la République par des certificats attestés de deux témoins .

Une autre loi du 9 août veut que les certificats soient affichés dans les municipalités pendant trois jours.

Celle du 20 décembre, même année, fixe à huit le nombre des témoins, à quinzaine l'affiche, et veut le visa des directeurs de districts et départements.

Enfin la loi du 28 mars 1793, maintient le nombre de huit témoins, compris le propriétaire ou principal locataire de la maison habitée, à leur

(1) Mention marginale non datée, signée Eschassériaux. Cette pièce ne semble pas avoir été transmise au Comité. GUILLAUME (*ouvr. cité*, III, 433) signale un discours imprimé du même auteur, reçu au C. d'instruction publique le 19 pluviôse.

(2) D III 237-238, doss, 6, p. 72.